

## L'orthophonie : historique d'un projet de 30 ans

Nacira ZELLAL

Département de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et d'Orthophonie  
Laboratoire SLANCOM - Université Alger 2

Des participants au colloque organisé par le Département de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et d'Orthophonie de l'Université d'Alger, le 22 novembre 2009, sur l'implant cochléaire (voir article du Soir d'Algérie du 09 novembre 2009) ont demandé aux étudiants présents le point sur la post-graduation et le doctorat d'orthophonie en Algérie. Aussi, en ma qualité de fondatrice de la chaire, me suis-je fait un plaisir de répondre à leur demande en leur adressant une synthèse de son historique, qu'ici, je reproduis.

En effet, la trajectoire de l'orthophonie en Algérie les interpelle vu que la post-graduation orthophonique n'existe pas en France, titre auquel l'Union Nationale de Recherche et Information en Orthophonie et le Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes et Logopèdes d'Europe m'ont invitée à la leur présenter dans les années 90 : 1) « Émergence de l'Orthophonie comme science en Algérie », Congrès de l'U.N.A.D.R.I.O « De la clinique à la recherche orthophonique », Palais des Congrès, Paris, 23 novembre 1991 ; 2) « Émergence de l'Orthophonie comme science en Algérie, exemples de la post-graduation et de la recherche », Premier Congrès de la C.E.E, C.P.L.O.L « Tendances actuelles de la recherche en pathologie de langage », Athènes, 22-23 avril 1992. En Europe, pour pouvoir accéder à l'enseignement d'orthophonie, qui se déploie au sein des Facultés de médecine, à bacc. + 04 plus concours + 01 année de Prépa., il faut passer par la linguistique, la médecine et la psychologie. Ainsi, par exemple en France, l'orthophoniste, qui opte pour l'enseignement et la recherche, doit passer par la maîtrise de linguistique : approches linguistiques des troubles. L'ORL-phoniatre, l'ORL-Audiophonologiste, enseignent respectivement la pathologie vocale et les surdités. La neuropsychologie est couverte par des psychologues cliniciens spécialisés en aphasiologie. Les psychiatres couvrent le handicap mental, ...

**N.B./** En 2010, l'orthophoniste français a acquis la possibilité de s'inscrire en M2 au sein d'universités (exemple Paris 10), afin de poursuivre en thèse de doctorat et d'enseigner l'orthophonie au sein des Facultés de médecine.

En Algérie, il n'existe pas de médecins ORL-phoniatres, de psychologues docteurs en aphasiologie, en surdité, en rééducation de l'IMC, en épidémiologie du bégaiement.... Nous ne pouvions donc être mieux servis que par nous-mêmes. C'est donc l'orthophoniste licencié qui devra être docteur en aphasiologie, en surdité, ... ce qui lui permet l'accès à l'enseignement et la recherche.

**Au plan théorique**, 03 étapes caractérisent l'évolution de l'historique de l'orthophonie, organisation faite de notre parcours en un Projet de 03 décennies. Le Projet a donc évolué selon une logique, avec, pour but ultime, l'inscription de nos progrès dans le concert international et l'actualité :

**Première étape 1979-1990** : création et développement des domaines de la phonation, la phonétique, et la linguistique cliniques (multiplication des instruments cliniques - tests et techniques thérapeutiques en arabe et kabyle - adaptés au réel linguistique algérien et étalonnés) ;

**Deuxième étape 1990-2000** : prolongements de ces mêmes réflexions dans le champ de la psycholinguistique clinique et des sciences du langage et de la communication (expérimentation des caractères opératoires de ces instruments sur le terrain), en vue d'accéder à la phase actuelle ; **Troisième étape 2000...** : entrée des recherches orthophoniques dans les neurosciences. La genèse de notre possible inscription actuelle dans les neurosciences plonge ses racines dans la création, en 1987, de la post-graduation

orthophonique dont près de 80 thèmes soutenus ont trait à l'approche des composants practognosiques, organiques et linguistiques, des troubles de la communication. Et, depuis une dizaine d'années, ces magistères murissent sous la forme de Doctorats, dont les jurys impliquent biologistes et médecins. Exemples de 03 récentes communications en neurosciences : 1) « Naissance de la neuropsychologie en Algérie : enseignement et recherches », Colloque NEF Neurosciences, Éducation et Francophonie 24, 25, 26 mars 2009, École Normale Supérieure de Lyon, [www.neuropsychology.org](http://www.neuropsychology.org) ; 2) « Historique de la post-graduation orthophonique à l'étranger et en Algérie : base des recherches en neurosciences cognitives », Congrès International de Neurosciences, Laboratoire SLANCOM, Palais de la Culture, Alger, 20-21 juin 2009 et 3) « Contribution des sciences humaines au développement des neurosciences au Maghreb : une expérience de 30 ans », 2<sup>nd</sup> Mediterranean Colloque of Neurosciences, Université Caddi Ayyad, Marrakech, 13-15 décembre 2006. L'école linguistique qui fonde notre démarche est le fonctionnalisme d'André Martinet dont les concepts s'adaptent aux langues arabe et kabyle. Nos concepts psychologiques sont puisés du cognitivisme.

Voici, à présent, **au plan pratique et structurel** comment le Projet a été réalisé :

**1973** : Création, à l'Université d'Alger, du « **Diplôme d'Orthophoniste** » par une coopérante française et d'anciens psychologues : Décret n° 44 du 23 février 1973 : 02 ans de TC de psychologie + 02 ans de filière. Filière au contenu non-conforme aux programmes internationaux. Les 02 premières promotions étaient de 03 à 07 étudiants. Il fallait donc corriger la filière et en développer le programme, puis créer la chaire dans ses composantes naturelles : licence autonome ; post-graduation et doctorat d'orthophonie producteurs du corps pédagogique-encadreur spécialisé à même de monter la chaire au sein de toutes les universités du pays ; infrastructures de recherches ; revue ; Association Scientifique dotée de ses Cycles de Formations Continues, ses colloques, ses consultations ; projets internationaux ; publications internationales validant nos travaux et nos activités pédagogiques à travers la confrontation des expériences ; dictionnaire terminologique arabe-français (et dans d'autres langues) spécialisé en orthophonie. Il fallait pourvoir en postes de praticiens tous les hôpitaux, les structures de proximité, d'hygiène scolaire, les institutions spécialisées, .... Ainsi :

**1979** : Introduction, dans la filière, des dimensions médicale et linguistique : cours intensifs en CHU Études de cas, avec réalisation des mémoires (en CHU) ; cours de Phonétique orthophonique arabe ; de Neuropsychologie ; de Terminologie orthophonique.

**1979-1983** : Promotions de 17 à 25 étudiants ; Encadrement de l'ensemble des mémoires de graduation en en spécialisant les thèmes : étude des divers troubles, élaboration et expérimentation de tests et de protocoles de rééducation en langues arabe et kabyle. Recrutement au service d'ORL du CHU Mustapha des 03 premiers praticiens orthophonistes pour la prise en charge des troubles vocaux et chez l'enfant.

**1981 à aujourd'hui** : Recrutement au service de neuro-chirurgie du CHU Mustapha des 02 premiers praticiens orthophonistes pour la prise en charge des troubles aphasiques. D'autres postes de praticiens sont ensuite ouverts aux services d'ORL, de chirurgie maxillo-faciale, de neurologie, de cardiologie de différents CHU, au sein des établissements spécialisés, des Centres de Quartiers, des PMI, des CPP, des CMP, .... À l'intérieur du pays, les recrutements sont limités. Le secteur libéral est très peu développé.

**1982** : Publication à l'OPU d'une Définition de l'orthophonie avec un test neurolinguistique arabe, préfacé par B. Ducarne (résultats du mémoire d'orthophonie soutenu sous sa direction en 1980 à Paris 6).

**1984** : Publication à l'OPU du cours de Phonétique clinique arabe, préfacé par le Pr H. Abdelouhab. Les promotions oscillaient entre 35 et 50 étudiants jusqu'aux années 90. Actuellement et depuis une dizaine d'années nous en réunissons qui vont jusqu'à 300 étudiants.

**1985...**Lancement, pour soutenir l'enseignement d'Aphasie, des publications de la théorie cognitivo-comportementaliste des déficits neuropsychologiques, des techniques thérapeutiques qui en découlent et nos études de cas, résultats de la thèse ès Lettres (exemples : Journée du GRAAL, 15 novembre 1985, service neurologique, hôpital Emile Roux, Actes publiés dans la revue Rééducation Orthophonique ; Colloque de la Société de Neuropsychologie de Langue Française, 17 décembre 1986, Salpêtrière ; Colloque de l'Association de Psychologie de Langue Française, 17-18 septembre 1987, Toulouse).

**1987 :** Décret n° 37 du 02 juin 1987 instituant la « **Licence d'Orthophonie** », remplaçant celui de 1973, ce qui permit la création, par l'Arrêté du 29 août 1987, du **Magistère d'Orthophonie**. Les thèmes des thèses ont trait à tous les troubles orthophoniques. La première soutenance (celle, en l'occurrence, de l'organisatrice du colloque) a eu lieu dans le thème de la phonétique clinique, en 1990, face à un jury comprenant un médecin ODF, un psychologue, un linguiste et moi-même. S'en suivirent d'autres dans ceux de la phoniatrie, la surdité-audiophonologie, l'acoustique, la neuropsychologie ; la psychologie clinique et cognitive ; la psychanalyse ; la thérapie familiale ; la didactique ; le handicap mental ; la rééducation fonctionnelle ; la dyslexie-dysorthographe et les troubles de l'apprentissage ; l'anarithmie ; les bégaiements ; la schizophrénie ; la prévention et le dépistage précoce ; la guidance familiale et professionnelle ; l'IMC ; la dysphasie-RL ; les logiciels thérapeutiques.

**1988 :** Publication à l'OPU du Cours de terminologie orthophonique. Lancement du premier Projet de recherche en orthophonie (CNEPRU). Une dizaine de projets se sont succédé à ce jour.

**Milieu des années 90 à 2003 :** Création des Magistères de « Psycholinguistique » et de « Neuropsychologie ».

**1991 :** Publication à l'OPU du premier Test orthophonique pour enfants arabophones : phonologie et parole, préfacé par A. Martinet (résultats du Doctorat de 3<sup>e</sup> Cycle soutenu sous la direction de F. François à Paris 5, jury présidé par Martinet). Le Projet CMEP (1991-1996) avec le Laboratoire de neurolinguistique de J.L. Nespoulous, grâce à une dizaine de stages juniors, par an, a massivement contribué à faire avancer l'encadrement des thèses. La monographie de l'agrammatisme en langue arabe, réalisée en 1992 dans le cadre de ce projet, a paru dans le numéro 2 de la revue du Laboratoire Langage et Neurosciences (2007). Ce projet a aussi permis, outre d'autres publications, le lancement de l'adaptation et de l'étalonnage au/dans le réel psycho-socio-linguistique algérien du Protocole neurolinguistique, la mallette du « MT86 », version originelle dont J. L. Nespoulous est le premier co-auteur. L'édition de la Version Algérienne, le « MTA » (mallette qui comprend le livre de la méthodologie d'adaptation d'un test psycho-clinique, le livret des épreuves linguistiques et practo-gnosiques, le cahier du patient et la cassette des gnosies auditives) a eu lieu en 2002 (Université d'Alger, Laboratoire SLANCOM en collaboration avec l'ANDRS dans le cadre d'un PNRS sur la prévention scolaire). En 2003, lors du colloque international Neuropsychologie et psychanalyse de l'enfant (Beni Abbes), ont été présentés les résultats de son extension aux troubles chez l'enfant. Au décours de son élaboration, ce premier protocole neuropsycholinguistique algérien a fait l'objet de sa présentation au sein de plusieurs colloques nationaux (exemple : celui des dentistes : SAMD, Timimoun, 1999) et internationaux (exemples : IALP, Le Caire, 1995 ; IALP, Amsterdam, 1998 ; MAGHTECH, Sfax, 1998 ; IALP, Montréal, 2001).

**1992 :** Publication à l'OPU du cours hospitalier Études de cas ; un important chapitre y résume l'historique de l'orthophonie dans le monde et en Algérie. Création de la Société Algérienne d'Orthophonie avec sa Formation Continue, ses Permanences Cliniques, ses Colloques et sa Revue Scientifique Orthophonia (05 numéros).

**1999 :** Création de la **Licence d'Orthophonie** autonome de bacc. + 04 : Arrêté Ministériel n° 490 du 17/08/1999 : 01 an de TC avec introduction en son sein des modules : « Linguistique »

et « Introduction à l'Orthophonie » + 03 ans de licence. Ceci a permis le recrutement d'enseignants Maîtres Assistants en Orthophonie au sein du TC des Universités de l'ensemble du territoire national, demandeuses depuis, de la création de la chaire académique. Grâce à la production de titulaires du magistère et du Doctorat, la chaire a été créée en **2002** à l'Université de Sétif, en **2006** à l'Université de Blida, en **2007** à l'Université de Laghouat et de Tizi Ouzou, en **2009** à l'Université de Annaba. La licence LMD d'orthophonie a été créée en **2007** à l'Université d'Alger, Arrêté du 28 mars 2007. Le Master LMD est prévu pour 2010. **2001-2004** : Le Projet CMEP avec les pédopsychiatres - psychanalystes de l'hôpital d'Evry a permis de développer les thèses sur la prévention et le handicap mental et l'organisation de 03 colloques.

**2000** : Création du Laboratoire SLANCOM, avec ses Colloques, ses projets nationaux et internationaux et sa revue scientifique qui prend le relais de Orthophonia : Revue Langage et Neurosciences.

**2003** : Complètement de l'appellation du Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation sous la forme : « **Département de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et d'Orthophonie** » : Arrêté n° 490 du 05/12/2003.

**1988-2009** : **18** Cycles annuels de Formation Continue ; **21** Colloques nationaux et internationaux. Le plus récent (juin 2009) fut une importante rencontre en neurosciences (contribution d'une trentaine de chercheurs internationaux comme le neurobiologiste Bernard Bioulac, des neuropsychologues comme Ph. Van Eekhout). Des Portes Ouvertes Nationales - Résultats de 22 ans de Magister d'Orthophonie y ont fait l'objet de l'affichage de 72 posters, outre près de 120 communications orales thématiques en 07 ateliers.

Les Dr F. Lehuche, M. Dordain ont participé au deuxième colloque d'orthophonie (service d'ORL, CHU Mustapha, 13-14 mai 1989 : phoniatrie) ; B. Dalléas à celui de l'INSP (22-23 mai 1991 : bégaiements) ; R. Ferreri et ses équipes à celui de l'Aurassi (20-21 mai 2000 : autisme et troubles de la communication) et de l'INSP (12-13 janvier 2002 : prévention en pédopsychiatrie) ; J. Metellus et I. Eyoum et les équipes de R. Ferreri à celui de Beni-Abbes (21-23 mars 2003 : psychanalyse et neuropsychologie de l'enfant). Les thématiques de recherches en orthophonie ont fait l'objet d'autres colloques. Exemple : le IX° : Maladies neurodégénératives (12-13 décembre 1992, Palais de la Culture) auquel ont participé F. Hamonet et Ph. Van Eekhout. Le XI° : Surdité et appareillage (12-13 décembre 1996, Palais de la Culture) avec les médecins ORL. Dans la mesure où notre Laboratoire a lancé en 2003 l'idée d'élaborer un dictionnaire terminologique arabe-français en sciences humaines et cliniques, deux colloques de terminologie ont été organisés (avril 2008 en collaboration avec l'IERA de Rabat ; avril 2009 dans le cadre d'un PCI avec l'Espagne).

**1990-2007** : soutenance de 08 Doctorats (d'État et nouveau régime).

Nos recherches actuelles sont orientées vers l'actualité : les neurosciences et des TIC (logiciels thérapeutiques ; imagerie). Des centaines de tests et de techniques thérapeutiques ont été élaborés en langue arabe (mémoires de licence, magistères, PNRS, CMEP, CNEPRU...). Des stages au sein des institutions françaises sont accordés chaque année aux doctorants. La participation des chercheurs à des colloques internationaux est régulière.

Je remercie donc les collègues français pour m'avoir donné l'occasion d'élaborer et de publier cette synthèse de nos travaux (1979-2009).